

**Maître d'ouvrage  
M. ABCHEE**

## **AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES TERCA**

Déclaration Loi sur l'eau  
Etude d'impact  
*Résumé non technique*



Novembre 2015 – Version B0

**Titre : Aménagement de la Zone d'Activités Economiques Terca - Etude d'impact et dossier Loi sur l'eau – Résumé non technique**

Version : B0

Maître d'ouvrage : M. ABCHEE

Localité : Matoury, Guyane française

Date de remise : Novembre 2015



Bureau d'études - Environnement & Inspection Télévisuelle

SEDE | Lot Le Grand Rorota  
22 rue Ilet Le Père  
97354 Rémire-Montjoly

BUREAU | Immeuble PATAWA  
854 route de Rémire – BP 48  
97394 Rémire-Montjoly Cedex

CONTACT | Tél. 0594 27 33 42  
Fax 0594 28 57 50  
environnementagri@orange.fr

SAS au capital de 10 000 €  
SIRET 511 711 343 00018 | APE 712B

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>OBJET DE L'ETUDE D'IMPACT.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>LOCALISATION DU PROJET .....</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>3</b>
3.1	CLIMAT .....	3
3.2	RELIEF ET SOUS-SOL.....	3
3.3	RUISSELLEMENT ET COURS D'EAU.....	3
3.4	RISQUES NATURELS.....	4
3.5	MILIEU NATUREL.....	5
3.6	PATRIMOINE.....	5
3.7	ENVIRONNEMENT HUMAIN.....	5
3.8	PRESENTATION DES PROJETS CONNUS DANS LA ZONE D'ETUDE.....	6
3.9	DOCUMENTS D'URBANISME.....	6
3.10	DESSERTE ET DEPLACEMENTS.....	6
3.11	RESEAUX PUBLICS .....	7
3.12	RISQUES TECHNOLOGIQUES .....	7
3.13	HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE .....	7
3.14	SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX .....	8
<b>4</b>	<b>DESCRIPTION DU PROJET.....</b>	<b>11</b>
4.1	PARTI D'AMENAGEMENT .....	11
4.2	DESCRIPTION DES TRAVAUX .....	11
4.3	ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	12
4.4	COUT DES TRAVAUX .....	12
<b>5</b>	<b>SYNTHESE DES IMPACTS ET DES MESURES CORRECTIVES ASSOCIEES .....</b>	<b>16</b>
<b>6</b>	<b>COUT DES MESURES D'INSERTION .....</b>	<b>19</b>
<b>7</b>	<b>JUSTIFICATION DU PROJET.....</b>	<b>19</b>
<b>8</b>	<b>ANALYSE DES METHODES D'EVALUATION UTILISEES .....</b>	<b>20</b>
8.1	CARACTERISATION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT.....	20
8.2	EVALUATION DES EFFETS DU PROJET .....	20

## 1 OBJET DE L'ETUDE D'IMPACT

Monsieur Abchée souhaite réaliser une Zone d'Activités Economiques (ZAE) dans le secteur de Terca à Matoury. Le projet est nommé « ZAE Terca ».

Le projet est situé à proximité du giratoire de Balata, dans la continuité de la zone commerciale et industrielle existante.

Les parcelles concernées sont référencées AH1774, AH1775, AH1783, AH1222, AH1224, AH1227 et AH1229. La surface correspondante est d'environ 27 ha.

L'objectif de l'opération est de mettre à disposition 36 parcelles à vocation économique (commerce, restauration, services, tertiaire), dont une réservée à la Mairie pour un équipement public.

La réalisation de cette opération est soumise à la législation pour la protection de l'environnement.

Le projet est soumis à la réalisation d'une étude d'impact et d'un dossier d'autorisation loi sur l'eau.

L'état initial du présent dossier est basé sur la topographie laser et l'orthophotoplan réalisés en octobre 2015.

## 2 LOCALISATION DU PROJET

Le terrain à aménager se situe sur la commune de Matoury, en Guyane française.

Le secteur Terca est localisé à proximité immédiate du rond-point de Balata au carrefour entre la RN1 et la RN2, axes structurants du département.

Le projet d'aménagement de la Zone d'activités Terca est bordé :

- Au nord-ouest par la zone commerciale existante (Carrefour, Bricoceram...),
- Au sud-ouest par une zone humide boisée,
- Au sud par le lotissement Maya et le quartier de Cogneau-Lamirande,
- A l'est par une piste permettant d'accéder au quartier de Cogneau puis les marais de la crique Fouillée

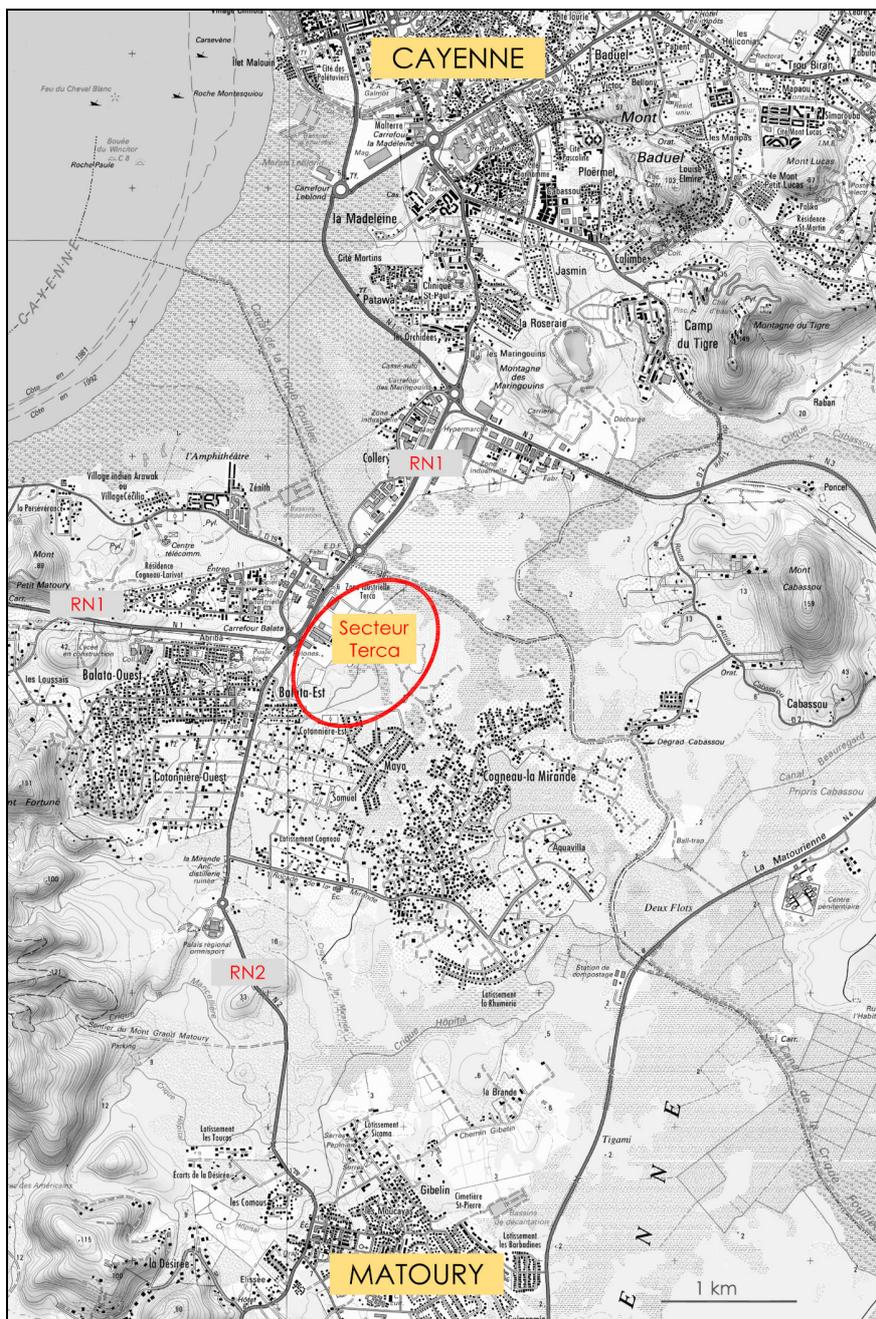


Figure 1 : Localisation du secteur d'étude au niveau de l'île de Cayenne

## 3 ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

### 3.1 CLIMAT

La Guyane est soumise à un climat équatorial, chaud, très pluvieux et par conséquent très humide. Elle bénéficie également d'un ensoleillement très important.

La pluviométrie moyenne annuelle sur la commune de Matoury est de 2750 mm.

Les vents dominants sur la zone proviennent le plus souvent du secteur Est à Nord-est.

### 3.2 RELIEF ET SOUS-SOL

La zone à aménager présente des altitudes comprises entre 1,5 et 12 m NGG

La majeure partie de la zone a été terrassée à des cotes allant de 2,5 à 6 m NGG.

Le tiers sud-est présente des altitudes un peu plus élevées, de 6 à 12 m NGG. Des talus de 2 à 4 m de hauteur sont présents, ils résultent des extractions de matériaux qui ont été réalisées auparavant.

La frange sud-ouest est une zone basse humide dont l'altitude s'établit en dessous de 2 m NGG.

Le sous-sol est constitué principalement de dépôts marins sablo-argileux.

### 3.3 RUISSELLEMENT ET COURS D'EAU

Le terrain à aménager est situé en majorité sur le bassin versant de la crique Balata.

Les eaux pluviales ruissèlent en direction de la crique Balata et des zones marécageuses qui la bordent.

Seule une petite partie des eaux s'écoule vers le nord et l'ouest directement vers les marais de la crique Fouillée.

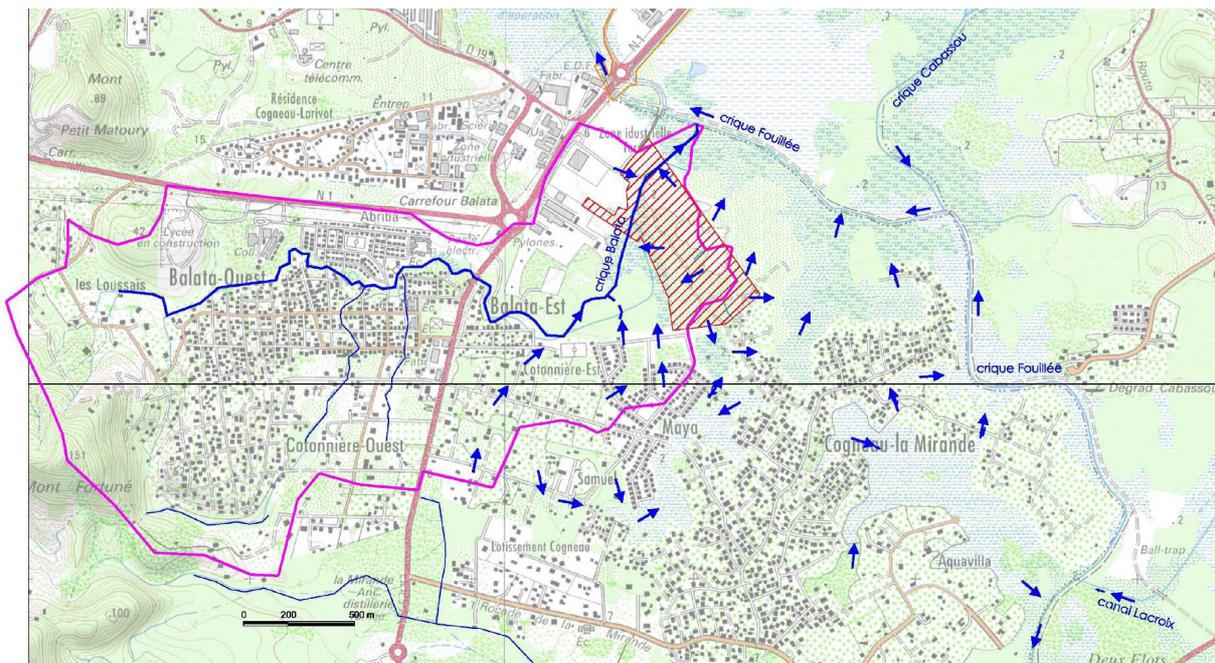


Figure 2. Bassin versant de la crique Balata et exutoire dans la crique Fouillée

Des remblais ont été réalisés à proximité de la crique Balata.

La crique Balata draine un bassin versant fortement urbanisé (Mont Fortuné, secteurs Cotonnière, Balata, zone industrielle Terca et Lotissement Maya). Certaines zones sont sensibles aux inondations (notamment Lotissement Maya).

### 3.4 RISQUES NATURELS

La parcelle à aménager est seulement concernée par le Plan de Prévention des Risques inondations (PPRi) établi en 2001 par le bureau d'études BRLi.

Le secteur d'étude est exposé aux risques d'inondation, le zonage du PPRi est présenté sur la figure suivante.

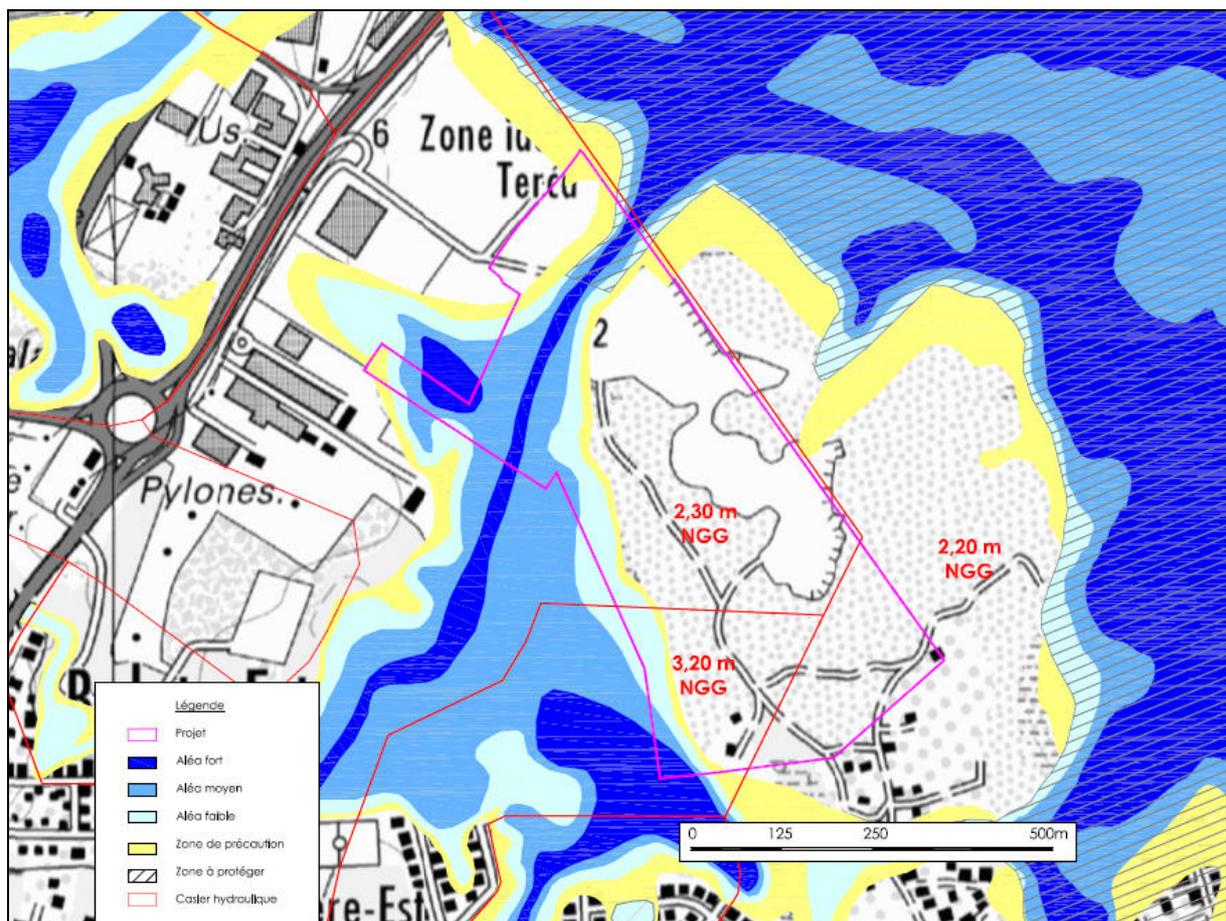


Figure 3 : Extrait du PPRi de l'île de Cayenne au droit du projet

La zone à aménager est concernée par des aléas faible, moyen et fort, par la zone de précaution et la zone à protéger.

Les contraintes applicables aux différentes zones sont les suivantes :

- Zone d'aléa fort : aucune construction autorisée,
- Zone d'aléa moyen : constructions recevant du public interdites, bâtiments industriels et artisanaux autorisés sous certaines conditions,
- Zone d'aléa faible : bâtiments industriels et artisanaux autorisés, bâtiments sensibles interdits, décharge et stockage de produit polluants interdits,
- Zone à protéger : aucune construction autorisée, défrichage interdit,
- Zone de précaution : idem zone d'aléa faible.

### **3.5 MILIEU NATUREL**

La zone d'étude est quasi entièrement constituée de territoires artificialisés.

Une zone de chantier occupe 95 % du terrain, correspondant de grandes surfaces latéritiques et ne comportant que très peu de végétation en marge.

En bordure sud-ouest subsiste une bande de forêt marécageuse dégradée. Il s'y développe des espèces liées aux sols marécageux.

La crique Balata traverse la zone d'étude d'ouest en est. La largeur du lit est d'environ 10-15 m. Sur cette section, le lit est dépourvu de ripisylve.

### **3.6 PATRIMOINE**

Le périmètre de la ZAE Terca ne se superpose avec aucun zonage à caractère réglementaire ou de portée à connaissance.

La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2 : « Zones humides de la Crique Fouillée » est présente à moins de 50 m en limite Est du projet.

Le Service Régional d'Archéologie a été consulté au titre de l'archéologie préventive et a indiqué que les travaux réalisés dans le périmètre de l'opération ne feront pas l'objet de prescriptions archéologiques.

### **3.7 ENVIRONNEMENT HUMAIN**

#### **▪ Population**

La population légale 2012 de la commune de Matoury (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015) est de 29 712 habitants.

Le taux d'accroissement annuel, calculé entre 2007 et 2012 est de 3,6 %.

#### **▪ Contexte socio-économique**

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) dont fait partie la commune de Matoury est le premier pôle économique de Guyane.

L'économie est tirée par la croissance démographique.

Le territoire de la CACL compte 13 zones d'activités économiques, regroupant 850 entreprises sur plus de 1600 ha (source SIDE CACL).

Le secteur de la zone industrielle de Collery-Terca est l'un des plus emblématiques de l'île de Cayenne.

Le projet participera à la requalification de la zone industrielle.

#### **▪ Urbanisation et équipements dans le secteur du projet**

Plusieurs zones d'habitat sont présentes au voisinage du projet, il s'agit pour la plupart de zones d'habitat de type pavillonnaire sous forme de lotissements (Maya) ou d'opérations de résorption d'habitat insalubre (Cogneau-Lamirande).

En mars 2015, tout le tiers Sud de la parcelle est occupé par des constructions d'habitat spontané (environ une centaine de bâtis), présentes depuis quelques années.

Elles ont été démolies récemment (mi-septembre 2015) après décision de justice.

Il reste encore environ une dizaine de bâtis durs/légers sur le terrain dans l'extrémité sud est.

Des zones d'activités sont également implantées à proximité du projet :

- Zone d'activités Terca,
- Zone d'activités du Larivot,
- Centre commercial Family Plaza.

### **3.8 PRESENTATION DES PROJETS CONNUS DANS LA ZONE D'ETUDE**

Un recensement des projets non encore réalisés et à l'étude dans la zone d'influence du projet a été effectué. Il s'agit de projets (lotissements, résidences, ouvrages d'épuration, projets de route, ...) avec lesquels les effets cumulés de l'opération doivent être étudiés:

- **Le réaménagement du carrefour des Maringouins.** Ce projet doit permettre d'améliorer les conditions de circulation aux abords de l'agglomération de Cayenne.
- **Le Casino de Matoury (jeux d'argent et de hasard) et sa voie de désenclavement** se situent environ à 2,5 km au Sud du projet en direction du bourg de Matoury.

Etant donné l'éloignement et la nature très différente de ces projets avec le projet de ZAE Terca, il est peu probable qu'il y ait des impacts cumulés à étudier. D'autant plus qu'ils ne sont pas situés sur le même bassin versant hydraulique.

### **3.9 DOCUMENTS D'URBANISME**

Dans le projet de Schéma d'Aménagement Régional (SAR) arrêté au 15 janvier 2014, le secteur du projet est classé en en espaces urbanisables (espaces à bâtir multifonctionnels).

Le projet de ZAE Terca est compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la CACL.

Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Matoury, les parcelles concernées par le projet sont classées en zone II AU.

Leur ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification ou à une révision de PLU. La procédure de modification de zonage du PLU sera lancée lors du dépôt du permis d'aménager.

### **3.10 DESSERTE ET DEPLACEMENTS**

La route principale située à la périphérie du projet est la RN1 au Nord, qui est l'un des axes structurants du département.

L'accès au projet se fera depuis la « route de Terca » qui dessert la zone d'activité existante en reliant le giratoire de Balata à celui de la crique Fouillée, en parallèle à la RN1.

La zone de projet est également longée sur toute sa bordure est par une piste en latérite reliant le quartier de Cogneau-Lamirande / ZAUr.

Deux lignes de bus urbaines desservent la zone d'activité existante.

### **3.11 RESEAUX PUBLICS**

La gestion des eaux pluviales relève de la compétence communale.

- **Eaux usées**

Le projet de ZAE Terca se situe en zone d'assainissement collectif. Le centre commercial Carrefour situé à proximité immédiate est relié à la Lagune du Larivot.

- **Alimentation en eau potable**

Il n'y a pas de périmètre de protection de captage d'eau dans le secteur d'étude.

Le réseau d'adduction d'eau potable est existant le long de la RN1.

- **Electricité**

Le réseau électrique existant dans la zone d'étude est un réseau HTA aérien présent le long de la RN1

### **3.12 RISQUES TECHNOLOGIQUES**

A ce jour, il n'y a pas de Plan de Prévention des Risques Technologiques dans le secteur d'étude.

### **3.13 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE**

Les zones d'eaux stagnantes sont propices au développement des moustiques, vecteurs de maladies graves.

La conception des aménagements hydrauliques devra être soignée afin d'éviter la formation de gîtes larvaires.

On note des dépôts d'ordures sauvages sur la zone d'étude. Ils résultent pour la plupart de l'occupation illégale du site pendant plusieurs années et de la démolition récente des constructions.

Ces déchets devront être évacués en décharge lors des travaux.

### **3.14 SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

L'analyse de l'état initial du site et son environnement a permis de mettre en évidence les principaux enjeux et sensibilités de la zone d'étude figurant dans le tableau suivant.

	<b>CONTRAINTES</b> (risques de conflits majeurs avec la population, de destructions environnementales, contraintes fortes d'aménagement)	<b>OPPORTUNITÉ</b> (résorption de conflit, amélioration des caractéristiques environnementales, dispositions favorables à l'aménagement)	<b>Importance de l'enjeu vis-à-vis du projet</b> +++ fort ++ modéré + faible 0 non concerné
<b>Climat</b>	Ensoleillement important, taux d'humidité élevé, vents constants et moyens	Potentiel pour les énergies renouvelables et la construction bioclimatique	+
<b>Relief</b>	Présence de talus importants sur la zone d'étude et en limite		+
<b>Eau</b>	Aménagements existants faisant obstacles aux écoulements Zone sensible hydrologiquement  Nécessité d'assurer une gestion des eaux pluviales : - quantitatif : limitation des débits de pointe et transparence hydraulique - qualitatif : qualité de l'eau à restaurer	Rétablissement des écoulements, restauration des lits mineurs et majeurs de la crique Balata Redimensionnement des ouvrages hydrauliques	+++
<b>Risques naturels</b>	Présence de zones inondables dimensionnement des ouvrages pour les écoulements de crue		+++
<b>Milieu naturel</b>	Espace entièrement artificialisé, pas d'enjeux de conservation sur le plan faunistique et floristique Destruction d'une portion de forêt marécageuse dégradée	Rétablir le fonctionnement de la crique Balata : restauration de la ripisylve et corridor écologique au niveau de la crique Balata	+

	<b>CONTRAINTES</b> (risques de conflits majeurs avec la population, de destructions environnementales, contraintes fortes d'aménagement)	<b>OPPORTUNITE</b> (résorption de conflit, amélioration des caractéristiques environnementales, dispositions favorables à l'aménagement)	<b>Importance de l'enjeu vis-à-vis du projet</b> +++ fort ++ modéré + faible 0 non concerné
<b>Patrimoine</b>		Pas d'enjeux patrimoniaux particuliers	0
<b>Paysage</b>	Aménagement de qualité à prévoir → intégration du projet par rapport aux zones naturelles voisines		++
<b>Logements équipements</b>	Accès aux quartiers	Projet en continuité avec le tissu économique existant Offre en foncier pour les entreprises et organismes	++
<b>Urbanisme</b>	Secteurs classés en zone 2AU du PLU → Modification du PLU en cours		+
<b>Déplacements</b>		Développement d'un maillage viaire cohérent Prise en compte des déplacements piétons et cycles, et bus prépondérants	++
<b>Réseaux Déchets</b>		Participation au développement des réseaux et à la collecte des déchets	+
<b>Energies</b>		Priorité systématique aux économies d'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables	+
<b>Risques technologiques</b>			0
<b>Nuisances, sécurité, salubrité</b>	Conception des aménagements hydrauliques évitant la formation de gîtes larvaires	Evacuation des zones de dépôts de déchets présents Fosses septiques à extraire et à reboucher	+

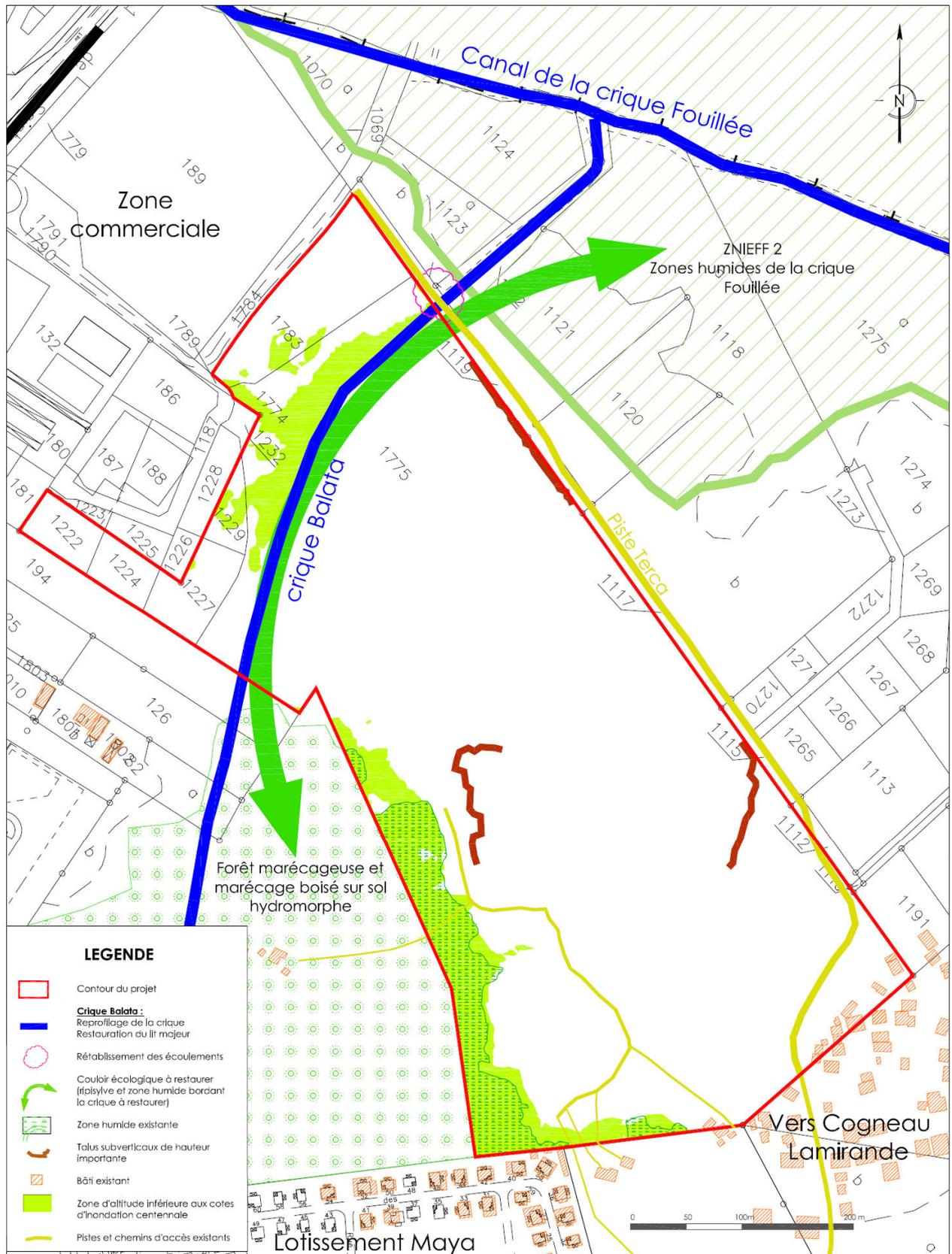


Figure 4 : Carte des enjeux environnementaux au droit du projet

## 4 DESCRIPTION DU PROJET

### 4.1 PARTI D'AMENAGEMENT

Le site retenu pour l'implantation de la zone d'activités économiques Terca se situe en zone urbanisée, dans la continuité des zones d'activités existantes.

D'un point de vue environnemental, le choix de la zone à aménager s'est porté sur un secteur largement anthropisé (en friche depuis de nombreuses années, anciennement occupé par des habitations illégales) qui ne présente pas une grande sensibilité.

Le parti d'aménagement retenu pour le projet consiste à viabiliser de grandes parcelles desservies par une voirie qui permettra également l'amenée des réseaux. La voirie principale sera connectée au réseau existant (route de Terca) et projeté (piste centrale du quartier de Cogneau-Lamirande).

La variante retenue intègre des zones de rétention pour les eaux pluviales, ainsi qu'un espace libéré pour l'expansion des crues en rive droite de la crique Balata.

### 4.2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le terrain sera divisé de façon à obtenir 36 parcelles de surface comprise entre 3000 m<sup>2</sup> et 20000 m<sup>2</sup>, dont une parcelle sera réservée à la mairie pour un établissement public.

Les parcelles seront en libre accession et auront une vocation commerciale ou mixte (restauration, services, tertiaire...).

#### ▪ Accès et voiries

La voie d'accès à la ZAE Terca se fera par la route existante « route de Terca ». Un giratoire sera réalisé pour sécuriser le carrefour. La voie se raccordera au Sud à la piste centrale du quartier de Cogneau-Lamirande.

Un pont cadre sera réalisé afin de permettre la traversée de la crique Balata. Ce pont a été dimensionné de manière à ne pas impacter l'écoulement des eaux.

Les voiries intégreront des trottoirs et pistes cyclables. Deux arrêts de bus seront disposés le long de la rue principale.

Une place de stationnement par parcelle sera créée le long de la voie interne au lotissement pour les visiteurs. 75 places de parking seront mises en places de part et d'autre de la voirie.

#### ▪ Gestion des eaux pluviales

Le réseau de collecte des eaux pluviales sera constitué de canalisations enterrées.

Deux bassins de rétention seront créés pour assurer la rétention des eaux pluviales des zones aménagées et l'évacuation à un débit contrôlé vers la crique Balata afin d'assurer la compensation de l'imperméabilisation générée par le projet.

Un canal périphérique sera créé en bordure ouest du projet depuis le lotissement Maya jusqu'à la crique Balata. Ce canal permettra une meilleure évacuation des eaux pluviales de ce lotissement.

Le projet présentera deux exutoires principaux :

- le bassin de rétention nord, qui se rejette directement dans la crique Balata,
- le bassin de rétention sud, qui se jettera dans la crique Balata par l'intermédiaire du canal Maya.

Le projet ne prend pas en compte l'imperméabilisation engendrée par les lots n°1, 2 et 3 situés au nord de la crique Balata. Les acquéreurs de ces lots devront compenser l'imperméabilisation sur leur parcelle avant rejet dans la crique Balata.

▪ **Gestion des eaux usées**

Un réseau d'assainissement collectif sera mis en place.

Le volume d'effluent estimé à ce stade du projet est d'environ 2000 EH.

Les effluents seront principalement de type domestique.

Le cas échéant, l'évacuation des eaux usées non domestiques pourra être subordonnée à un prétraitement particulier et approprié.

Deux postes de refoulement seront mis en place dans le cadre du projet. Le réseau enverra les effluents en refoulement dans le poste de refoulement existant du centre commercial Carrefour. Ce poste sera redimensionné afin de pouvoir accueillir les eaux usées du projet.

L'exutoire final des eaux usées sera la lagune du Larivot.

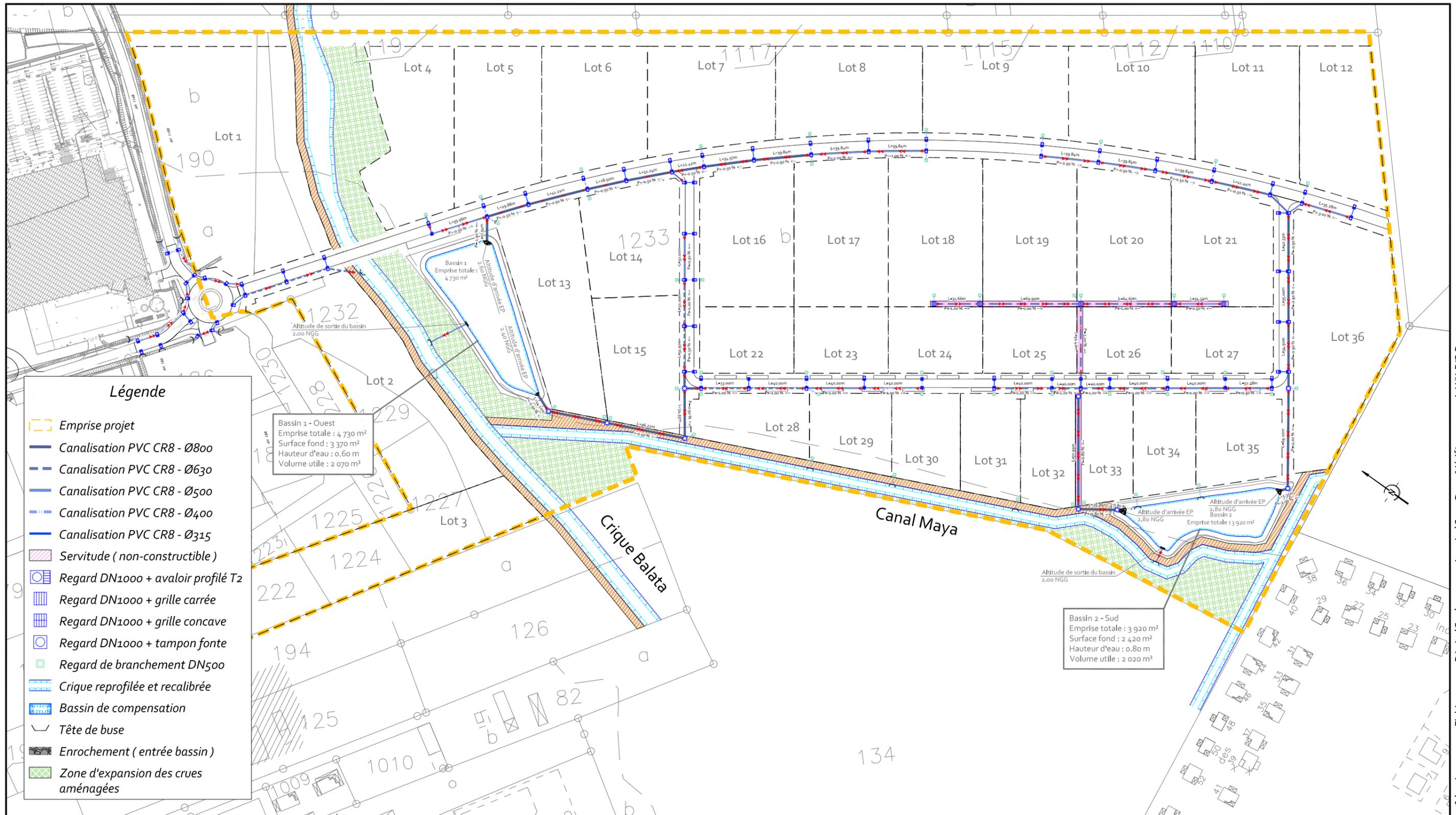
### **4.3 ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

Les réseaux d'eau potable et d'eaux usées seront rétrocédés à la CACL, qui en assurera la gestion et l'entretien.

L'entretien de la voirie, du réseau de collecte des eaux pluviales ainsi que du bassin et des espaces verts sera à la charge de l'association syndicale de la ZAE Terca.

### **4.4 COUT DES TRAVAUX**

Le coût des travaux estimés s'élève à environ 16 100 000 €.



**Légende**

- Emprise projet
- Canalisation PVC CR8 - Ø800
- Canalisation PVC CR8 - Ø630
- Canalisation PVC CR8 - Ø500
- Canalisation PVC CR8 - Ø400
- Canalisation PVC CR8 - Ø315
- Servitude ( non-constructible )
- Regard DN1000 + avaloir profilé T2
- Regard DN1000 + grille carrée
- Regard DN1000 + grille concave
- Regard DN1000 + tampon fonte
- Regard de branchement DN500
- Crique reprofilée et recalibrée
- Bassin de compensation
- Tête de buse
- Enrochement ( entrée bassin )
- Zone d'expansion des crues aménagées

Bassin 1 - Ouest  
 Emprise totale : 4 730 m<sup>2</sup>  
 Surface fond : 3 370 m<sup>2</sup>  
 Hauteur d'eau : 0.60 m  
 Volume utile : 2 070 m<sup>3</sup>

Bassin 2 - Sud  
 Emprise totale : 3 920 m<sup>2</sup>  
 Surface fond : 2 420 m<sup>2</sup>  
 Hauteur d'eau : 0.80 m  
 Volume utile : 2 020 m<sup>3</sup>

n°dossier : 1501 Fichier : 1501\_PA\_IndCo.dwg version : IndCo Dess./Vérif/approuv. : A.H.K./P.J.S.D

**Maitre d'ouvrage :**

**Mr Abchée**  
 44 Rue Francois Arago  
 97300 Cayenne  
 Tel : 0694 45 96 96



**Bureau d'études VRD :**

**AGIR**  
 854 route de Rémire BP 48  
 97394 Rémire-Montjoly Cedex  
 Tél: 0594 30 09 13



**Bureau d'études Paysagiste :**

**Botanic Paysage**  
 118 Impasse Bois Arouna  
 97354 Rémire-Montjoly  
 Tél: 0694 92 13 00



**Bureau d'études Hydraulique :**

**AGIR Environnement**  
 854 route de Rémire BP 48  
 97394 Rémire-Montjoly Cedex  
 Tél: 0594 27 33 42

## 5 SYNTHÈSE DES IMPACTS ET DES MESURES CORRECTIVES ASSOCIÉES

IMPACTS					MESURES CORRECTIVES
Domaine	Phase	Facteur d'impact	Description	Niveau / Durée	Description
AIR	Chantier	Travaux de terrassements et de construction Fonctionnement des engins de chantier	Envois de poussières Emission de substances polluantes	Modéré Temporaire	Arrosage des surfaces non revêtues par temps sec
	Exploitation	Augmentation du trafic routier	Emission de polluants atmosphériques	Modéré Permanent	Participation au développement des transports collectifs et des modes de déplacements doux
SOL ET SOUS-SOL	Chantier	Stockage et évacuation des matériaux de déblais/remblais	Destruction du milieu naturel, obstacles aux écoulements, nuisances visuelles	Faible à nul Temporaire	Choix de sites adaptés pour le stockage des matériaux
	Chantier	Fuite d'huile, de carburant Lessivage de produits dangereux stockés dans de mauvaises conditions Déversement accidentel de polluants	Pollution des eaux et du sol	Faible à élevé Temporaire	Véhicules de chantier stockés et entretenus sur des sites adaptés hors chantier Produits polluants stockés sur une cuvette de rétention étanche Etablissement de plans d'urgence en cas de déversement accidentel Réalisation soignée des revêtements bitumineux et de la pose des bétons
EAUX SOUTERRAINES	Chantier / exploitation	Imperméabilisation des sols, drainage, remblais	Modification du régime hydrologique et hydraulique dans la zone basse	Négligeable Permanent	/
	Chantier / exploitation	Infiltration de produits polluants dans les sols	Pollutions chroniques et/ou accidentelles de la nappe	Faible à élevé Temporaire	Dispositions prises dans le cadre de la collecte et du traitement des eaux pluviales et usées permettront d'éviter toute pollution des eaux souterraines
EAUX SUPERFICIELLES	Chantier	Décapage des sols Travaux	Rejets de matières en suspension dans les eaux de surface Atteintes des milieux aquatiques	Modéré Temporaire	Travaux réalisés de préférence en saison sèche En fin de journée, arrêter le chantier en laissant une surface régulière bien compactée Dispositifs de décantation / filtration des matières en suspension avant rejet dans le milieu récepteur
	Chantier	Fuite d'huile, de carburant Lessivage de produits dangereux stockés dans de mauvaises conditions Déversement accidentel de polluants	Pollution des eaux et du sol	Moyen à élevé Temporaire	Véhicules de chantier stockés et entretenus sur des sites adaptés hors chantier Produits polluants stockés sur une cuvette de rétention étanche Etablissement de plans d'urgence en cas de déversement accidentel Réalisation soignée des revêtements bitumineux et de la pose des bétons
	Exploitation	Lessivage d'hydrocarbures et huiles sur les chaussées Accident entraînant le déversement de produits dangereux dans le milieu naturel Utilisation de produits phytosanitaires	Contamination des eaux de surface des criques d'eau claire hydrocarbures, métaux lourds, matières en suspension	Faible à élevé Temporaire ou permanent	Eaux pluviales évacuées vers les bassins de rétention permettant une dépollution Usage raisonné des phytosanitaires
	Exploitation	Malfaçon du réseau d'eaux usées – dysfonctionnement des postes de refoulement	pollution organique et bactériologique des criques	Faible à élevé Temporaire / permanent	Réseau d'eaux usées réalisé dans les règles de l'art. Inspection vidéo réalisée à l'issue des travaux afin de s'assurer de la bonne réalisation des ouvrages.
	Exploitation	Imperméabilisation des sols	Augmentation des débits de pointe aux exutoires	Elevé Permanent	Réalisation de 2 bassins de rétention : compensation de l'imperméabilisation à hauteur de 80%. volume de stockage nécessaire pour une pluie de retour supérieure à 10 ans : 1920 m <sup>3</sup> pour le bassin n°1 et 1875 m <sup>3</sup> pour le bassin n°2 Mesures de compensation à la parcelle pour les lots n°1,2 et 3
	Exploitation	Création du canal Maya, Reprofilage du lit mineur de la crique Balata, recréation d'un lit majeur	Amélioration des écoulements	Positif	/
	Exploitation	Remblais au niveau de la voie d'accès	Obstacles aux écoulements, risques de débordements	Elevé Permanent	Ouvrage de franchissement (pont d'une portée de 13,5 m) dimensionné pour une pluie de retour centennale Ouvrage existant sous la piste Terca démolit
	Exploitation / Chantier	Aménagements réalisés en zones humides	Destruction de zone humide	Modéré Permanent	Reconstitution d'une zone humide en rive droite de la crique Balata dans le champ d'expansion des crues
<b>IMPACTS</b>					<b>MESURES CORRECTIVES</b>

Domaine	Phase	Facteur d'impact	Description	Niveau / Durée	Description
<b>RISQUES INONDATIONS</b>	Exploitation	Remblais dans le champ d'expansion des crues – Implantation de bâtiments en zone inondable	Augmentation des risques d'inondation	Modéré Permanent	Respect du règlement du PPRi Transparence hydraulique au niveau de la voie d'accès Reconstitution du champ d'expansion des crues en rive droite de la crique Balata
<b>MILIEUX NATURELS FAUNE FLORE</b>	Chantier	Réalisation des terrassements, implantation de construction, circulation des engins	Erosion des sols, lessivage des terres en saison des pluies Envois de poussière en saison sèche – Asphyxie de la biodiversité adjacente	Modéré Temporaire	Arrosage des surfaces non revêtues par temps sec Travaux réalisés de préférence en saison sèche En fin de journée, arrêter le chantier en laissant une surface régulière bien compactée Dispositifs de décantation ou filtration des matières en suspension avant rejet dans le milieu récepteur
	Projet / Chantier	Déforestation	Destruction de 1,085 ha de zones humides : forêt marécageuse et marais à moucou-moucou	Modéré Permanent	Reconstitution de zone basse humide et ripisylve en rive droite de la crique Balata
	Projet / Chantier	Reprofilage / Curage de la crique Balata	Dégradation ou destruction d'habitats aquatiques et rivulaires Modification du profil du lit	Modéré Permanent	Travaux réalisés en saison sèche Linéaire de crique à reprofiler identifié avant travaux Reconstitution du lit à l'identique – revégétalisation des berges au droit du projet
	Projet / Chantier	Remblais au niveau de la voie d'accès	Obstacles à la continuité écologique	Modéré Permanent	Ouvrage de franchissement dimensionné pour ne pas impacter le lit mineur Mise en place d'un passage à faune sur la zone exondée de la berge en rive droite de la crique
<b>PATRIMOINE</b>	Projet / Chantier	Réalisation des travaux à proximité d'une ZNIEFF de type II	Idem Milieux naturels, faune, flore	Modéré Permanent	Idem Milieux naturels, faune, flore
	Projet/ Chantier	Réalisation des travaux	Destruction de vestiges archéologiques	Nul Permanent	Levée des contraintes archéologiques sur la zone par le SRA (En cas de découverte fortuite pendant les travaux → déclaration immédiate auprès de l'autorité municipale conformément à l'art. L531-14 du code du Patrimoine)
<b>PAYSAGE</b>	Chantier	Présence d'engins de chantier Décapage de sols Envois de poussières	Dégradation des paysages	Faible Temporaire	Organisation rigoureuse du chantier Mise en place de palissade Respect des éléments végétaux conservés dans le plan d'aménagement
	Projet	Urbanisation d'une zone de chantier	Transformation de l'ambiance paysagère	Modéré Permanent	Aménagements paysagers de qualité Traitement paysager des voiries et cheminements doux Traitement paysager de la zone basse
<b>MILIEU HUMAIN</b>	Projet / Chantier	Réalisation des travaux	Destruction des constructions présentes à l'extrémité est du projet	Fort Permanent	Construction illégales - Pas de relogement prévu
	Projet	Création d'une nouvelle zone d'activité	Création d'emploi – Augmentation de l'offre de services	Positif	/
<b>RESEAUX PUBLICS / COLLECTE DES DECHETS</b>	Chantier	Travaux d'extension ou de dévoiement de réseaux	Coupures momentanées Gêne pour les riverains et futurs habitants	Faible Temporaire	Travaux sur les réseaux éviteront les coupures dans la mesure du possible Information des riverains au préalable si toutefois indispensable
	Exploitation	Malfaçon du réseau d'eaux usées – dysfonctionnement des postes de refoulement	pollution organique et bactériologique des criques	Faible à élevé Temporaire / permanent	Réseau d'eaux usées réalisé dans les règles de l'art. Inspection vidéo réalisée à l'issue des travaux afin de s'assurer de la bonne réalisation des ouvrages.
	Projet	Augmentation de la population et des activités	Augmentation des besoins en eau potable	Modéré Permanent	CACL informée du projet de ZAE et des besoins de l'opération
	Chantier	Réalisation des travaux Défrichage	Production de déchets verts (racines, souches, andains), Production de déchets (matériaux de démolition, déblais, déchets de chantier)	Faible Temporaire	Enlèvement des dépôts de déchets sauvages actuellement localisés sur le site Limitation des déblais par réutilisation en remblais Mise en décharge des déchets non valorisables Utilisation de matériaux de construction issus de filière de recyclage ou non polluants privilégiée
	Exploitation	Augmentation de la population	Production de déchets supplémentaires (ménagers, entreprises, encombrants, déchets verts)	Faible Permanent	Aménagement des voiries et zone de stockage des déchets conformes aux préconisations de la CACL Déchets d'entreprises et déchets spéciaux gérés par les entreprises, évacués vers des centres de traitement appropriés.
<b>IMPACTS</b>					<b>MESURES CORRECTIVES</b>
Domaine	Phase	Facteur d'impact	Description	Niveau / Durée	Description

<b>DESSERTE ET DEPLACEMENTS</b>	Chantier	Réalisation des travaux Circulation des engins de chantier	Perturbation de la circulation  Dégradation d'habitats naturels sensibles	Faible Temporaire	Riverains informés – signalisation du chantier Barrière de sécurité isolant l'accès au chantier Circulation des camions de chantier en dehors des heures de pointe sur voie d'accès
	Projet	Création d'une nouvelle trame viaire	Augmentation de la fréquentation / circulation automobile	Modéré Permanent	Participation au développement des modes de déplacements doux Création de desserte piétons et cycles Mise en place d'arrêts de bus
	Projet	Création d'une nouvelle trame viaire	Meilleure desserte locale, notamment pour le quartier de Cogneau- Lamirande	Positif	/
	Projet	Réalisation du projet	Suppression des accès à certains bâties illégaux au Sud et à l'Est du projet	Localement fort Permanent	/
<b>ENERGIE / CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	Exploitation	Consommation des bâtiments et éclairage public	Rejet de gaz à effet de serre Réchauffement climatique	Faible à modéré Permanent	Panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments recommandés Orientation des bâtiments selon les vents pour la ventilation naturelle  Eclairage public et enseignes lumineuse basse consommation
	Exploitation	Déplacements et trafic routier	Rejet de gaz à effet de serre Réchauffement climatique	Faible à modéré Permanent	Choix d'un site situé sur un axe stratégique à proximité immédiate d'un pôle urbain majeur
<b>AMBIANCE SONORE</b>	Chantier	Bruits des engins de chantier	Nuisances sonores	Localement modéré Temporaire	Respect de la législation en vigueur sur le bruit Chantier diurne
	Exploitation	Circulation automobile	Nuisances sonores	Négligeable	/
<b>SECURITE ET SANTE PUBLIQUE</b>	Chantier	Risques d'accidents	Atteinte aux personnes	Faible à élevé Temporaire	Chantier clôturé Accès contrôlé et sécurisé, signalisation adaptée Aménagements de passages piétons protégés Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
	Exploitation	Risques d'accidents de circulation	Atteintes aux personnes	Faible à moyen Permanent	Réseau viaire urbain, prise en compte des différents modes de déplacement (automobile, piéton, cyclistes, transport en commun) Aménagement des carrefours avec routes de desserte sécurisés (giratoire, signalisation) Zones de stationnement et voies internes adaptées aux besoins
	Projet/ Exploitation	Développement de gîtes larvaires de moustiques	Transmission de maladies graves	Modéré Permanent	Conception des bassins permettant d'éviter les zones d'eaux stagnantes (cunette, pente longitudinale) Bassins de rétention secs, avec un temps de vidange < 24 h Usage raisonné des gouttières Emprises nécessaires à la circulation des engins de décaissement
<b>COMPATIBILITE AVEC LES PLANS ET SCHEMAS DIRECTEURS</b>	Projet	projet conforme aux orientations du SDAGE projet conforme au SCOT  projet conforme au PLU actuellement	/	/	/
	Projet	Projet situé en zone II AU du PLU non aménageable actuellement	Nécessité de réaliser une modification de zonage	Temporaire	Modification du PLU lors du dépôt du permis d'aménager par déclaration de projet

## 6 COUT DES MESURES D'INSERTION

Définition	Description	Coût
Bassins de rétention		260 250 €
Création du canal Maya	Création de fossé 566 ml, sur 4 m de largeur en fond	98 040 €
Reprofilage de la crique Balata	Crique reprofilée sur 395 m au niveau du projet, 100 m en amont et 225 m en aval	284 270 €
Création d'un lit majeur en rive droit de la crique Balata – reconstitution de zone humide Revégétalisation des berges de la crique	Décaissement du lit majeur, plantation d'arbres, d'arbustes	300 000 €
Ouvrages hydrauliques	Pont d'une portée de 14 m 3 buses DN 1000 pour transparence hydraulique	775 000 €
Fossés et bassins de décantation provisoire	Mise en œuvre (matériau avec géomembrane, enlèvement et curage)	/
Mise en place de signalisation routière pour sécurité		58 950 €
Aménagement paysager	Plantation d'arbres, d'arbustes et de haies	750 000 €
Chemins doux (trottoirs, piste cyclable, ...) + placette		600 000 €
Evacuation des déchets présents sur site		200 000 €
<b>Coût total</b>		

## 7 JUSTIFICATION DU PROJET

La ZAE répondra aux différents objectifs de développement de la commune de Matoury, au regard de son PADD, qui sont entre autre de :

- Garantir un développement cohérent et maîtrisé du territoire,
- Renforcer l'attractivité de la commune et développer l'économie,
- Promouvoir un cadre de vie de qualité et un environnement préservé,
- Favoriser la mobilité et les déplacements.

Cette zone d'activités proposera du foncier à vocation économique et permettra de participer au développement local et régional par l'accueil d'activités de type artisanales, commerciales, d'équipements et de services.

La mise en place du projet permettra également d'améliorer les conditions d'écoulement dans le secteur du projet et en amont, d'améliorer le fonctionnement écologique de la crique Balata, d'évacuer les déchets présents sur la zone et de créer des espaces publics et récréatifs de qualité.

Le site retenu pour l'implantation de la zone d'activités économiques Terca se situe en zone urbanisée, dans la continuité des zones d'activités existantes.

Il s'agit d'un secteur stratégique, à vocation économique déjà identifié dans les documents d'urbanisme de la ville (PLU et PADD).

D'un point de vue environnemental, le choix de la zone à aménager s'est porté sur un secteur largement anthropisé (en friche depuis de nombreuses années, anciennement occupé par des habitations illégales) qui ne présente pas une grande sensibilité.

Le projet permet également la création d'une voie reliant la zone Terca et la RN1 au quartier de Cogneau-Lamirande au sud du projet.

Une piste assure actuellement cette liaison cependant, cette piste a été créée de façon informelle, la circulation des piétons et des véhicules y est importante mais très dangereuse.

Cette piste franchit la crique Balata via un ouvrage sous-dimensionné qui fait obstruction aux écoulements.

Cette voie a été dimensionnée pour permettre la circulation des véhicules, des piétons et cycles ainsi que les transports en commun.

## **8 ANALYSE DES METHODES D'EVALUATION UTILISEES**

### **8.1 CARACTERISATION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT**

L'analyse de l'état initial est une étape fondamentale car elle met en évidence les caractéristiques du site et permet d'estimer la sensibilité générale de son environnement.

Elle touche à tous les aspects de l'environnement du projet : milieu physique, milieu naturel, milieu humain, paysage et patrimoine, contexte général.

Les méthodes utilisées pour caractériser l'état initial comprennent :

- des investigations de terrain destinées à appréhender l'ensemble des enjeux environnementaux localisés sur le site,
- un recueil de données auprès des divers organismes et administrations locaux,
- des recherches et analyses bibliographique,
- d'éventuelles enquêtes auprès des personnes concernées directement dans le projet.

### **8.2 EVALUATION DES EFFETS DU PROJET**

#### **▪ Méthode de calcul des débits de pointe des bassins versants**

Le choix de la méthode se fait d'après les préconisations du rapport préliminaire Evaluation des débits caractéristiques sur les bassins versants non jaugés en Guyane (DIREN, 2008).

Les temps de concentration, l'intensité de pluie projet, les coefficients de Montana, le coefficient de ruissellement et le débit de pointe sont calculés avec les formules standards.

#### **▪ Méthode de dimensionnement des volumes de rétention nécessaires**

Le volume de rétention nécessaire pour compenser les impacts de l'imperméabilisation sur les débits d'eaux pluviales évacuées en aval est calculé selon la méthode des pluies conformément à l'instruction technique de 1977.